

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/05/17/2021041663/justel>

Dossier numéro : 2021-05-17/03

Titre

17 MAI 2021. - Arrêté royal déterminant le modèle de formulaire de déclaration en matière d'impôt des personnes morales pour l'exercice d'imposition 2021

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 26-05-2021 page : 54793

Entrée en vigueur : 05-06-2021

Table des matières

Art. 1-2

[ANNEXE.](#)

Art. N1

Texte

Article [1er](#). Le modèle de formulaire de déclaration en matière d'impôt des personnes morales pour l'exercice d'imposition 2021 est déterminé à l'annexe au présent arrêté.

[Art. 2](#). Le ministre qui a les Finances dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

[ANNEXE.](#)

[Art. N1](#).

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 26-05-2021, p. 54794)